

Dytrt, Petr

La France du dernier quart du XXe siècle

In: Dytrt, Petr. *Učební texty k francouzským dějinám od počátků k dnešku*. 1. vyd. Brno: Masarykova univerzita, 2013, pp. 121-136

ISBN 978-80-210-6535-2; ISBN 978-80-210-6538-3 (online : Mobipocket)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/128850>

Access Date: 27. 03. 2025

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

La France du dernier quart du XX^e siècle

Les années 1966–1986

C'est le temps du doute, puis la crise. La science et la technique s'idéologisent, l'image de l'homme se brouille.

En une vingtaine d'années — disons, 1966–1986 — tout bouge et en tous sens, l'image de l'homme se brouille, les paysages sociaux sont en transformation continue. L'incertitude devient ravageuse, les idéologies et les grands systèmes interprétatifs semblent emportés par le mouvement. Au regard du critique, l'« ère du vide » plus tard proclamée est déjà commencée. Pourtant, les années soixante se situent d'abord sous le signe de l'affirmation. C'est le temps de l'« homme structural », de la revendication de scientificité, de l'économisme sûr de lui. Une cohérence s'impose: le niveau savoir expulse la rhétorique, le technique prévaut sur le politique, l'expansion économique a la fonction d'un calmant en engendrant la satisfaction consumériste. 1968, l'imprévu, crée la déchirure. À l'homme statistique, défini par le nombre, à l'homme déterminé par les relations de structure, d'organisation ou de système, est opposé l'homme revendicateur de la qualité, de l'intensité, du droit à l'imagination et à la singularité. L'événement permet un dépoussiérage de l'économie et de la société françaises, il provoque surtout une rupture à partir de laquelle la modernité trouve un terrain plus libre, et les mœurs l'occasion de leur « libération ». Ce qui survit encore, le moins mal, à la fin de la décennie, c'est le tiers-mondisme transformé en une idéologie-relais grâce à laquelle l'idée de révolution peut cacher ses premières flétrissures. Pour peu de temps.

Les années soixante-dix sont d'abord celles du doute, l'enchantement est rompu. Le progrès apporte désormais les « désillusions » (Raymond Aron, 1969). La société est « bloquée » (Michel Crozier, 1970). La croissance économique n'a plus tous ses venus, et certains proposent de lui imposer une « halte » (1972). C'est le prélude à la crise qui paraît à mi-décennie et dure toujours. Celle-ci conduit à la reconnaissance des limites, au repli individualiste — c'est, aux Etats-Unis, le temps de la culture du narcissisme —

à la valorisation de l'instant et du micro-local. Le postmodernisme déconstruit, prépare ceux qui ont « laissé derrière eux tous les paradigmes » (Jürgen Habermas) à tous les accommodements, au refus des dogmes et des affirmations de sens. Des compensations restent recherchées: celles des nouvelles religiosités et d'une sorte de paganisme au quotidien, de la consommation des produits culturels rapidement renouvelés, du voyage et de l'errance, de la redécouverte partiellement mythifiée de la nature, engendrant un mythécologie.

Deux « révolutions » se produisent en ces années-là, sans que leurs effets soient aussitôt perçus: celle des nouvelles techniques, celle d'une science dont les applications se multiplient vite et dont les savants parlent autrement en prenant pan aux débats d'idées, en brisant l'isolement où les tenaient leurs langages spécifiques. La même année, 1970, deux biologistes occupent la scène: Jacques Monod (*Le hasard et la nécessité*) et François Jacob (*La logique du vivant*); et la décennie va à son terme au moment où deux livres — ceux d'Ilya Prigogine et Isabelle Stengers (*La Nouvelle Alliance*) et Henri Atlan (*Entre le cristal et la fumée*) — montrent une nature peu conforme à un ordre général, porteuse de fluctuations complexes et créatrices, et d'une instabilité permettant surtout de saisir des probabilités, des possibles. L'image de la science devient plus floue, et le savant plus producteur de résultats précaires que de certitudes durables. Les théories scientifiques sont maintenant moins globales (unifiâtes) que « locales », non déterministes, soumises au travail du temps; elles proposent des synthèses successives séparées par des espaces de creux. Le savoir se fragmente, se fait provisoire, provoque un émiettement de la représentation du monde. Il se met en question, et la connaissance de la connaissance peut être le moyen — comme fait Edgar Morin dans *La Méthode* — d'une tentative de reconstruction, et de légitimation de l'« unité de l'homme », par la complexité elle-même.

Si la modernité se définit, ainsi que je le proposai, par le mouvement et l'incertitude, la science actuelle lui est accordée. Ce qui explique l'insistance portée par les savants d'aujourd'hui sur les conditions culturelles régissant la production de leur savoir, et aussi leurs explorations extraterritoriales. Ils se mettent à philosopher, ils se situent sur ce terrain au moment où les « grands récits » commencent à perdre leur crédit. Le néo-darwinisme de J. Monod a fait de l'homme, issu de l'évolution biologique, un produit du hasard et de la nécessité, une réalisation arbitraire assujettie au gouvernement de la mort et placée aux frontières d'un Univers sans vie. Ilya Prigogine propose une « nouvelle alliance » du scientifique et du philosophe, un accord retrouvé du simple et du complexe, du hasard et de la nécessité propice à un « réenchantement » du monde.

François Jacob et Henri Atlan, en traçant l'espace de la science, les limites du monde objectif, définissent les espaces où le mythe, l'idéologie, l'éthique permettent à la raison de s'exercer autrement et au sens de la vie et de la mort d'être dit inlassablement.

La science plus interrogative n'en est pas moins plus déconcertante par ses applications, ou ses perversions, telle que la sociobiologie fondatrice du nouveau discours sur l'inégalité. L'homme est envahi par l'inquiétude de vivre à plus grands risques, non pas seulement en raison des technologies nucléaires et de la dégradation de son milieu, mais aussi des bouleversements qui affectent sa propre nature. L'intervention résultant du mouvement accéléré de la biologie atteint l'être physique de l'homme dans sa formation même, dans ce qui en est constitutif. Les processus biologiques humains sont culturalisés jusque dans l'intimité cellulaire. Le génie génétique donne la capacité de recombinaisons, les moyens d'agir sur les processus de la vie. L'homme commençait à savoir qu'il est programmable par l'effet des contraintes sociales et culturelles, il découvre maintenant qu'il est fabricable sur commande sociale ou politique. La bioéthique dresse avec difficulté des barrières protectrices, déjà la définition génétique de l'individu — avec la carte génétique — peut doubler l'identification bureaucratique. Plus significatives encore, parce que déjà là, sont les techniques de procréation artificielle; c'est l'avènement de la nativité technicisée, avec toutes ses dissociations qu'elle peut entraîner: de la sexualité et de la reproduction, du corps et de la procréation, de la parenté naturelle et de la parenté sociale, de la conjugaison des différences sexuelles et de la fécondation. Tout ce qui a contribué à définir l'homme en longue durée s'en trouve transformé; une liberté s'y gagne, mais un risque s'y prend — celui d'une eugénique, d'abord estimée positive, s'installant par glissements progressifs.

Affecté dans sa nature même, l'homme actuel l'est aussi et radicalement en ce qui façonne son appréhension intellectuelle et sensible du monde. Par l'effet des nouvelles techniques, celles de l'information et de la communication. On a dit que l'informatique « habite » l'homme moderne; elle l'accompagne de plus en plus dans les actes de la vie quotidienne; elle peut provoquer l'identification passionnée à une « personne électronique », l'ordinateur. Elle conduit à une interprétation machiniste de l'homme et de son intelligence, au développement de l'organisation sous toutes ses formes et à une rationalisation réduisant le champ de l'empirique et de l'aléatoire. La thèse de la « société abstraite » (popularisée aux Etats-Unis au début des années soixante-dix) reçoit ainsi sa validation. L'informatisation introduit avec l'automate un être du troisième type, inséré entre l'homme et les choses, elle produit un nouveau genre d'objet dépourvu de son évidence en estompant la différence entre le matériel et l'immatériel, elle rend plus incer-

taine l'identification du réel. Déjà apparaît le projet d'un homme machiné, dépassement de l'« homme neuronal », bénéficiant d'un transfert à son cerveau de l'intelligence artificielle et disposant d'une puissance intellectuelle accrue née de cet artifice.

La société de la modernité avancée est à la fois informatique et médiatique. Les images y deviennent prolifiques; elles se multiplient en formant des populations de plus en plus diverses, jusqu'à celle — la plus surprenante — des images synthétiques issues du mariage des procédures les plus abstraites et de la création de formes par métamorphoses successives. Sous cet aspect au moins, la culture présente est celle de l'abondance. Ce qui et déjà en place, c'est un univers de réseaux en expansion et davantage connectables. Ces réseaux, qui véhiculent les images et les messages liés, doublent la réalité matérielle: ils imposent une surréalité toujours plus dense, plus englobant; ils transmettent au réel une vie en double et rendent plus confuses ses frontières jusqu'alors reconnues. L'opposition des évaluations est brutale; d'un côté, l'affirmation d'un enrichissement, d'un autre côté, la dénonciation d'une perte d'authenticité au point du pseudo, du jeu des apparences. Sous ce dernier aspect, l'époque est vue comme celle de la simulation, des simulacres, d'une hyperproduction en quoi tout s'annule. Et le réel lui-même « apparaît comme un grand corps inutile » (Jean Baudrillard); c'est le passage à la limite, dans cet effondrement l'homme lui-même devient une image mouvante, il s'achemine vers le peu de réalité. La médiatisation a des conséquences moins extrêmes, dès maintenant identifiables; elle révolutionne le savoir et le savoir-faire, l'activité productive comme l'acte créateur; elle change la nature du lien social, qui passe par les machines; elle bouleverse le système des représentations, le mode contemporain de production des « visions du monde ».

Oui, tout bouge et en tous sens. En ce temps de ruptures et d'irruption du nouveau, de tensions et de contradictions, d'incertitude, la vérité se fragmente, la science et la technique s'idéologisent, et la figure de l'homme n'est plus qu'une image bougée, au sens photographique du terme. Sans définition mythique, métaphysique, positive et même culturelle de large acceptation, il devient un être historique mal identifié. L'indifférence, le mépris, la violence peuvent l'attaquer à frais plus réduits, l'inquiétude et la peur le faire plus passif, et la puissance technicienne le rendre façonnable. La barbarie fardée serait son avenir; un monde où la création cède la place à l'ennui, le sacré à l'angoisse, l'éducation à la programmation des individus; un monde où la culture s'atrophie alors que la science s'hypertrophie, où le sensible dépérit et où l'énergie de la vie trouve mal son emploi. Une clôture sans issues annoncée-montrée par Michel Henry (La Barbarie). Cependant, il est des tentatives moins désespérantes; celle des théoriciens de l'auto-organisation, en langage scientifique, de l'autonomie, en langage sociopolitique: les fluctuations sont en tout génératrices d'ordre précaire, mais toujours renouvelé; celles qui,

constatant le surinvestissement du « privé » et la désaffection à l'égard de la « chose publique », annoncent la « seconde révolution individualiste » et un extraordinaire développement du culte de l'autonomie privée. (Gilles Lipovetsky)

L'individu n'est pas sans recours, il procède à une nouvelle création de la quotidienneté, il ruse et cherche avec les moyens disponibles l'accomplissement de soi-même. Il n'en est pas moins livré à l'incertitude. La modernité activée est sans cesse génératrice d'inconnu, elle rend l'homme pour une part étranger à ce qu'il produit. C'est à l'exploration des nouveaux territoires du social et du culturel que prépare le « détour » anthropologique; il permet d'esquisser les premières cartes de ces lieux que le « mouvement de la modernité transforme et fait surgir; il initie à la découverte des régions de l'inédit » (Georges Balandier). Il contribue à une lisibilité de ce temps et de son œuvre, il aide à réduire le dépaysement de l'homme contemporain. Il faut, à tout prix, empêcher que celui-ci ne devienne pour lui-même un inconnu, un Autre non défini, mal situé et mal lié. Cette ré-connaissance de soi passe par la meilleure connaissance de l'Autre, qu'il soit proche, mais différent, ou lointain et pour cela « exotique ».

Par Georges Balandier

Repères bibliographiques

- Henri Atlan, *A tort et à raison*, Ed. du Seuil, 1986.
- Georges Balandier, *Le détour, pouvoir et modernité*, Ed. Fayard, 1985.
- Jean Baudrillard, *Simulacres et simulation*, Ed. Galilée, 1981.
- Michel Henry, *La barbarie*, Ed. Grasset 1986.
- François Jacob, *Le jeu des possibles*, Ed. Fayard, 1981.
- Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide, essai sur l'individualisme contemporain*, Ed. Gallimard, 1983.
- Edgar Morin et Massim Piatelli (dir.), *L'unité de l'homme*, Ed. Seuil, 1974.
- Ilya Prigogine et Isabelle Stengers, *La Nouvelle Alliance*, Ed. Gallimard, 1979.

1966: la France tourne le dos à l'OTAN

AFP: *Le 7 mars, le général Charles de Gaulle fait part aux Américains de son intention de quitter l'OTAN.*

Pour les uns, c'est la fin d'une hypocrisie. Pour d'autres, un reniement. Et pour les plus sévères, une véritable trahison. Quoi qu'il en soit, c'est bien une parenthèse qui se refermera, début avril, avec le retour de la France au sein du commandement intégré de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Une parenthèse ouverte il y a très exactement quarante-trois ans par le général de Gaulle. Et qu'aucun de ses successeurs, jusqu'à Nicolas Sarkozy, n'avait véritablement osé clore.

Retour en mars 1966. En Chine, Mao s'apprête à lancer la révolution culturelle; en URSS, le procès des dissidents Siniavski et Daniel rappelle que le temps du «dégel» est révolu; au Vietnam, les Américains s'enlisent; et, en France, l'opinion commence à s'intéresser à l'affaire Ben Barka, du nom de cet opposant au roi du Maroc dont nul n'a de nouvelles depuis que deux policiers français l'ont intercepté au coeur de Paris, à l'automne précédent...

C'est dans ce contexte que le général de Gaulle, fort de la légitimité que lui confère sa récente réélection à la tête de l'Etat, décide de faire un coup d'éclat diplomatique. «La France, écrit-il le 7 mars à son homologue américain Lyndon B. Johnson, se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, actuellement entravé par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation qui est faite de son ciel, de cesser sa participation aux commandements intégrés et de ne plus mettre de forces à la disposition de l'OTAN.»

D'un strict point de vue juridique, il ne s'agit pas d'une remise en cause du traité de l'Atlantique Nord, que la France a signé le 4 avril 1949 en même temps que 11 autres Etats du bloc occidental. D'ailleurs, de Gaulle prend soin de préciser, en paraphrasant l'article 5 du traité, que le pays reste prêt à «combattre aux côtés de ses alliés au cas où l'un d'entre eux serait l'objet d'une agression qui n'aurait pas été provoquée». Il n'empêche: le geste est politiquement très fort. Jamais depuis les débuts de la guerre froide la France n'a aussi clairement affiché sa volonté d'indépendance à l'égard des Etats-Unis.

Rendue publique dès la mi-mars 1966, la lettre de De Gaulle à Johnson étonne par son style fort peu diplomatique. Sur le fond, toutefois, elle ne surprend personne. Car la décision du président français est en parfaite cohérence avec les idées qu'il défend

depuis qu'il est revenu au pouvoir huit ans auparavant. «L'OTAN ne correspond plus aux nécessités de notre défense», écrivait-il dès le 17 septembre 1958 dans un mémorandum adressé aux Américains et aux Britanniques.

Est-ce à dire que de Gaulle, dès 1958, souhaitait que la France quittât l'OTAN ? Officiellement, non. A cette époque, il se contentait de réclamer une réforme qui garantirait à la France à la fois plus d'autonomie par rapport à ses alliés – notamment en matière nucléaire – et plus de pouvoir au sein des instances dirigeantes de l'OTAN. En réalité, de Gaulle savait dès cette date que ses exigences étaient inacceptables. C'est du moins ce qu'il expliquera à Alain Peyrefitte en 1963: «Ce mémorandum n'était qu'un moyen de pression diplomatique. Je cherchais alors à trouver un moyen de sortir de l'OTAN et de reprendre ma liberté, que la IVe République avait aliénée. Alors, j'ai demandé la lune. J'étais sûr qu'on ne me l'accorderait pas. (...) En ne répondant pas à mon mémorandum, (les Américains et les Britanniques) m'ont permis de prendre des dispositions qui m'amenaient peu à peu à sortir de l'OTAN, ce que je n'aurais pas pu faire si je n'avais d'abord essuyé ce refus. En fait, c'est ce que nous avons fait pas à pas depuis 1958.»

Sortir de l'OTAN «pas à pas»: c'est bien ainsi que de Gaulle, beaucoup plus pragmatique que ne le suggèrent ses déclarations tonitruantes, procédera. Les premières mesures sont prises dès 1959: en mars, il annonce que la flotte basée en Méditerranée se retire du commandement de l'OTAN; en mai, il fait savoir qu'il s'opposera désormais au stockage d'armes nucléaires américaines sur le sol français. D'autres gestes suivront: en 1962, les divisions françaises rapatriées d'Algérie ne sont pas réaffectées à l'OTAN; en 1964, c'est au tour des forces navales françaises de quitter les commandements intégrés de l'Atlantique... La décision de 1966, on le voit, est tout sauf une surprise.

Elle n'en aura pas moins des conséquences majeures. Sur le plan politique d'abord. Soutenu par sa majorité et, pour l'occasion, par les communistes, de Gaulle se heurte en effet à des critiques virulentes. Tout particulièrement de la part des socialistes et des centristes, pour qui le retrait de l'OTAN sonne définitivement le glas de cette diplomatie «atlantiste» qu'ils n'avaient cessé de promouvoir du temps où ils étaient aux affaires sous la IVe République.

Au sein de l'opposition, François Mitterrand sera l'un des plus sévères. A ses yeux, la sortie de l'OTAN trahit une «volonté d'isolement fondée sur l'idée que le nationalisme est la vérité de notre temps», voire «une sorte de poujadisme aux dimensions de l'univers». Le député de la Nièvre fait partie de ceux qui déposeront une motion de censure à l'Assemblée nationale. Celle-ci recueillera 137 voix. Pas assez pour renverser le gou-

vernement. Mais suffisamment pour montrer que la diplomatie gaullienne, qui «sacrifie tout à l'autonomie absolue de la défense nationale», comme l'écrit Hubert Beuve-Méry dans *Le Monde*, est tout sauf consensuelle.

Pour les Français, l'effet le plus tangible de la décision de 1966 restera cependant l'évacuation des 29 bases de l'OTAN installées sur le territoire depuis le début des années 1950. Châteauroux, Evreux, Laon, Toul, La Rochelle, Orléans, Verdun: pour ces villes, qui ont vécu à l'heure américaine pendant une quinzaine d'années, le départ des militaires et de leurs familles (100 000 personnes au total) est un véritable traumatisme. Une grande manifestation est d'ailleurs organisée à Paris le 16 octobre 1966 pour alerter les autorités sur le sort des 18 000 emplois menacés par la fermeture des bases. Le gouvernement réagira en tentant de sauver l'emploi par diverses incitations fiscales. Reste qu'une époque touche bel et bien à sa fin: celle où l'on voyait des Buick et des Chevrolet circuler sur les routes de l'Indre ou de Meurthe-et-Moselle, mais aussi celle des «PX» et des «AFEX», ces grandes coopératives où l'on trouvait des Frigidaire, des Polaroid et des disques de jazz ou de rock'n'roll...

Sur les plans diplomatique et militaire, les conséquences de la décision de 1966 sont en revanche plus difficiles à évaluer. Il y aura certes les symboles, comme les déménagements en Belgique du Shape, le quartier général des forces américaines en Europe, jusque-là basé dans les Yvelines, ainsi que du siège politique de l'OTAN, dans les murs duquel s'installera l'université Paris-Dauphine.

Mais les symboles ne doivent pas masquer l'essentiel: contrairement à ce que de Gaulle laisse accroire, la France conserve avec l'OTAN des liens étroits. Ceux-ci sont redéfinis dès 1967 par les accords négociés entre le général Ailleret, chef d'état-major des armées, et le général Lemnitzer, commandant en chef de l'OTAN. En théorie, ils laissent à la France une marge d'autonomie en cas d'intervention militaire de l'OTAN. Dans les faits, toutefois, la France reste une pièce maîtresse du dispositif de défense allié en Europe occidentale. «On passe d'une participation à l'intégration déjà passablement réduite à une nouvelle relation fondée sur une coopération qui deviendra au fil des années de plus en plus étroite, observe ainsi l'historien Frédéric Bozo, professeur à l'université Paris-III et coauteur de *La France et l'OTAN* (Complexe, 1996). Avec le recul, le tournant de 1966 apparaît donc très relatif.»

Un tournant d'autant plus relatif que la France, depuis, n'a eu de cesse de resserrer ses liens avec l'OTAN. D'abord en 1974, au début de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Puis en 1983 quand, en pleine crise des euromissiles, François Mitterrand approuvera la décision de l'OTAN d'installer en RFA (ex-Allemagne de l'Ouest) des

fusées Pershing en réponse à l'implantation de missiles soviétiques SS20 en RDA (ex-Allemagne de l'Est). Enfin, et surtout, sous Jacques Chirac.

Car tel est le paradoxe: héritier autoproclamé du général de Gaulle, Jacques Chirac aura sans doute été, de tous les présidents de la V^e République, celui qui fit le plus pour rapprocher la France de l'OTAN. Alors que Mitterrand pensait que la fin de la guerre froide rendrait l'organisation obsolète, et que le temps était venu de construire une Europe de la défense autonome, Jacques Chirac estimait qu'une « identité européenne de la sécurité et de la défense » pourrait s'affirmer dans le cadre de l'OTAN. D'où sa décision, dès décembre 1995, en pleine crise bosniaque, de faire siéger la France au conseil des ministres de la défense et au comité militaire de l'organisation. Ou, plus tard, de participer à plusieurs opérations conduites sous l'égide de l'OTAN, comme au Kosovo en 1999 ou en Afghanistan à partir de 2001.

Reste l'échelon suprême: celui des commandements intégrés. La France aurait pu les rejoindre en 1997 si les Etats-Unis ne s'étaient opposés à sa demande d'attribuer la direction du commandement du sud de l'Europe à un officier général européen. Un premier pas sera néanmoins franchi en 2004 avec l'« insertion » d'une centaine de militaires français dans les commandements suprêmes « opérations » (le Shape, en Belgique) et « transformation » (l'ACT, aux Etats-Unis). C'est dire si la « rupture » de 2009, comme en son temps celle de 1966, mérite d'être réévaluée à sa juste place: comme l'aboutissement d'un processus plus que comme l'inauguration d'une ère véritablement nouvelle.

Thomas Wieder

Le Monde | 10.03.09 | 14h36 • Mis à jour le 10.03.09 | 14h36

Nicolas Sarkozy confirme le retour de la France dans l'OTAN

Nicolas Sarkozy a confirmé, mercredi 11 mars, la réintégration de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN, qui la rendra *«plus forte et plus influente»* sur la scène internationale.

«Notre rapprochement avec l'OTAN conforte l'indépendance nationale mais notre éloignement proclamé mais non réalisé avec l'OTAN limite notre indépendance nationale», a estimé le président dans un discours prononcé à Paris. Cette décision ne remet en cause ni la dissuasion nucléaire indépendante française ni *«la liberté d'appréciation sur l'envoi de nos troupes»*, a déclaré le président, quarante-trois ans après la décision du général de Gaulle de quitter les structures militaires atlantiques.

«Nous n'avons aucun poste militaire de responsabilité. Nous n'avons pas notre mot à dire quand les Alliés définissent les objectifs et les moyens militaires pour les opérations auxquelles nous participons», a-t-il fait valoir. *«Le moment est donc venu de mettre fin à cette situation car c'est l'intérêt de la France et c'est l'intérêt de l'Europe»*, a estimé le président.

«En concluant ce long processus, la France sera plus forte et plus influente. Pourquoi? Parce que les absents ont toujours tort. Parce que la France doit plutôt codiriger que subir», a souligné Nicolas Sarkozy.

Le Monde.FR avec AFP et Reuters | 11.03.09 | 17h57 • Mis à jour le 11.03.09 | 19h48

Le retour de la France dans l'OTAN suscite un malaise dans les rangs de la droite

Nicolas Sarkozy devait annoncer, mercredi 11 mars, lors d'un discours à l'École militaire, le retour de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). François Fillon, quant à lui, devait demander au conseil des ministres l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement à l'issue du débat sur ce sujet, prévu le 17 mars à l'Assemblée nationale. Selon un sondage IFOP à paraître dans *Paris Match*, daté du 12 mars, 58 % des Français approuvent le choix de réintégrer le commandement intégré de l'OTAN.

«Je suis ravi que le président de la République ait décidé d'engager la responsabilité du gouvernement», a résumé, mardi, le président du groupe UMP, Jean-François Copé dans une délicieuse formule. C'est en effet le chef du gouvernement qui mettra en jeu sa responsabilité sur cette décision du chef de l'Etat. Son conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, devait être auditionné, mercredi, par les députés de l'UMP. Sa mission: *«Faire de la pédagogie.»*

M. Fillon, ainsi que des «gaullistes de souche» comme la ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie, ou le président de la commission des affaires économiques, Patrick Ollier, ont tu leurs états d'âme et approuvé le choix de M. Sarkozy.

Celui-ci continue néanmoins à soulever de fortes critiques dans la majorité. Les anciens premiers ministres, Alain Juppé et Dominique de Villepin, ont exprimé leur désaccord. Les députés UMP sont loin d'être tous acquis. L'engagement de la responsabilité du gouvernement privera ceux qui y sont opposés de la possibilité de l'exprimer par un vote négatif.

«On nous explique que, en définitive, cela ne changera pas grand-chose. Pourquoi, alors, le gouvernement engage-t-il sa responsabilité ? fulmine le villepiniste Jean-Pierre Grand (UMP, Hérault). Ceux qui sont contre ne participeront pas au vote.»

« Erreur tactique et administrative »

Pourquoi les opposants à la réintégration de l'OTAN, s'ils estiment que cette décision *«affaiblit la politique étrangère de la France»*, ne l'exprimeraient-ils pas par un vote contre le gouvernement ? *«Pour certains députés, c'est inenvisageable. On est en plein redécoupage des circonscriptions, d'autres ont des dossiers importants en cours. Vous*

comprenez bien que ça peut poser des problèmes», répond M. Grand. Ne pas participer au vote sera donc, pour les députés de la majorité en désaccord avec cette décision, leur manière de dire non.

Un piège que n'avait pas anticipé le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, quand il avait demandé par courrier à M. Fillon d'engager la responsabilité de son gouvernement au titre de l'article 49-1 de la Constitution. *«Cela va permettre au gouvernement de stériliser une partie des voix de la droite. Ce n'est pas le meilleur choix»*, tempête Henri Emmanuelli (PS, Landes). *«C'est une erreur tactique et administrative»*, déplore François Loncle (Eure).

«Il n'y avait pas d'autre moyen constitutionnel», plaide M. Ayrault, avouant cependant avoir eu, *«peut-être, une lecture un peu rapide»*. La Constitution révisée permet en effet au gouvernement de faire une déclaration suivie d'un vote sans que sa responsabilité soit pour autant engagée (article 50-1).

Le PS, unanimement contre la décision de M. Sarkozy, entend toutefois solenniser son opposition. Aussi M. Ayrault a-t-il invité l'ancien premier ministre Lionel Jospin à s'exprimer devant le groupe socialiste le 17 mars, ce qu'il n'avait jamais fait depuis son départ de Matignon. Et c'est un autre ancien premier ministre, Laurent Fabius, qui sera l'orateur du PS dans le débat.

Patrick Roger

Otan: la France ne doit pas rentrer dans le rang

L'intention du président Sarkozy de ramener la France dans le commandement intégré de l'Otan entraînerait – si elle devait se concrétiser – un changement profond de notre posture de défense, avec des avantages douteux et des inconvénients certains.

La position originale de notre pays dans l'Alliance atlantique (cohérence de nos forces avec celles de nos partenaires en cas d'emploi, autonomie de décision des autorités françaises) fait consensus en France. Affirmée en 1966 par le général de Gaulle, confirmée en 1981 par François Mitterrand, elle a toujours été préservée. Il est vrai que Jacques Chirac, entre 1995 et 1997, avait été tenté par une réintégration complète, sous condition de se voir accorder des commandements importants dans l'Otan. Mais le président n'a rien obtenu de significatif des Américains, et l'arrivée de mon gouvernement, en 1997, a mis fin à cette tentative.

Le principe d'autonomie de nos choix diplomatiques et stratégiques a été forgé au temps de la guerre froide. Mais il n'est pas caduc. Dans un monde incertain, la France doit garder une libre appréciation des réalités internationales et y jouer pleinement son rôle, sans devoir a priori se censurer au nom de la solidarité transatlantique. On a vu combien cette liberté était précieuse dans l'affaire irakienne.

J'ajoute que la crédibilité de notre dissuasion nucléaire, telle qu'elle a été conçue à l'origine et adaptée depuis, est stratégiquement indissociable d'une posture de souveraineté de notre défense.

Pourquoi rompre avec une attitude qui a mis d'accord jusqu'ici la droite et la gauche, au point de devenir un élément de notre identité commune ? Pourquoi, quand nos alliés nous acceptent originaux, vouloir nous banaliser ?

Les avantages qu'on fait miroiter sont douteux. Notre réintégration ne dégagera pas mieux la perspective d'une défense européenne. Au contraire, c'est l'autonomie de nos armées et de nos états-majors qui nous garantit la possibilité de construire de façon autonome une défense européenne, en liaison avec l'Otan mais sans lui être subordonnée. Ainsi, notre refus de réintégrer l'Otan en 1997 n'a pas fait obstacle, mais servi de levier à la spectaculaire relance de la défense européenne entre 1998 et 2001 (des accords de Saint-Malo à la déclaration de Cologne).

Or les annonces du président français ne créent pas une dynamique favorable à la défense de l'Europe car elles adressent à nos partenaires le signal d'une révision à la baisse des ambitions françaises. Chez ceux des dirigeants européens qui ont le moins

d'appétence pour une défense commune, la réaction sera: puisque la France rentre dans le rang, ne bougeons plus.

Gagnerions-nous au moins dans l'Otan un surcroît d'influence ? J'en doute. La position actuelle de la France lui permet de définir, au cas par cas, les conditions d'engagement et de contrôle des unités qu'elle place sous l'autorité de l'Otan. Ainsi, lors de la campagne aérienne du Kosovo en 1999, nous avons exigé d'avoir la connaissance de la planification des frappes de l'Otan. Nous avons exercé notre droit de regard sur les missions, non seulement pour décider de l'intervention ou non de nos avions de combat, mais aussi pour empêcher certaines frappes, trop lourdes pour les populations. On souhaiterait d'ailleurs qu'une telle exigence de contrôle des opérations soit aujourd'hui à l'œuvre du côté français en Afghanistan, puisque le président a jugé bon de nous y engager plus fortement.

Pour ce qui concerne la capacité de notre pays à peser sur les décisions militaires, ce n'est pas la promotion de quelques officiers français dans des états-majors de l'Otan qui compenserait la perte de notre privilège actuel concernant l'emploi des forces. Sans changement radical des modes de décision au sein de l'Alliance – que rien ne permet d'escompter aujourd'hui, même de la part du président Obama –, notre réintégration, paradoxalement, y réduirait notre influence. Nous serions comme les autres.

Notre retour aurait en revanche des inconvénients certains. En réalignant la France, il nous interdirait de peser, à un moment où l'Otan bute sur le problème afghan, où une sérieuse discussion s'impose sur l'expansionnisme de cette organisation dans le Vieux Continent et où il faudrait s'interroger sur l'intérêt et les risques du bouclier antimissile.

Cette réintégration ne contribuerait pas à la rénovation de l'Alliance atlantique. Elle serait interprétée négativement par l'opinion internationale, qui, faute d'un cadrage des missions de l'Otan, a tendance à percevoir celle-ci comme le bras armé des « croisades » de l'Occident.

Le retournement envisagé serait la liquidation d'un héritage, mais aussi un contre-sens historique. Il est donc souhaitable que tous ceux qui, à droite comme à gauche, restent attachés à notre indépendance dissuadent le président d'aller plus avant dans cette voie. Qu'ils fassent prévaloir, en premier lieu au Parlement, une vision lucide des intérêts de la France et une approche avisée de la vie internationale !

Par Lionel Jospin

Le Nouvel Observateur du 26 février au 4 mars 2009, page 31.

Analyse: La France et l'OTAN, la messe atlantiste est dite, par Laurent Zecchini

Le débat qui s'est ouvert sur le retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'Alliance atlantique paraît exemplaire: des prises de position, des colloques, les explications du président, une discussion et un vote au Parlement... Sauf que c'est un faux-semblant. En engageant la responsabilité du gouvernement sur l'ensemble de la politique étrangère, François Fillon ne pose pas la question de l'OTAN.

M. Fillon enferme la majorité dans cet inacceptable dilemme: *«Voulez-vous, en lui refusant la confiance, provoquer la chute du gouvernement ?»* Il fait ainsi un aveu implicite: si la question était strictement celle des relations avec l'Alliance atlantique, la réponse n'irait pas de soi. La France doit-elle reprendre, comme le souhaite Nicolas Sarkozy, *«toute sa place»* dans l'OTAN ? Jusqu'ici, rares étaient les hommes politiques qui voyaient l'intérêt de revenir sur la décision prise en 1966 par le général de Gaulle. La France ne siégeait ni au Comité des plans de défense (DPC), ni au Groupe des plans nucléaires (NPG), elle était faiblement représentée au sein de la structure militaire, mais cette exception française était admise par tous les alliés. Pendant des décennies, diplomates et officiers français ont expliqué que des *«arrangements»* permettaient à la France de compenser, en aval, l'absence d'informations et d'influence que son absence de la structure militaire lui coûtait.

Depuis que le chef de l'Etat a annoncé que le sommet de Strasbourg-Kehl viendra *«conclure le processus de rénovation de la relation de la France avec l'OTAN»*, il est devenu urgent de rentrer dans le rang. Les militaires y sont très majoritairement favorables. Si le DPC n'a qu'une importance relative (il s'occupe de la planification de défense à long terme, et non des opérations en cours), la présence de quelque 900 officiers et sous-officiers (contre 110 aujourd'hui) dans la structure militaire, permettrait de participer à l'élaboration des concepts d'opération (Conops) et des plans d'opération (Oplan).

Paris dispose cependant d'un droit de veto au Conseil de l'Atlantique Nord (où siègent les ambassadeurs) et au Comité militaire, en particulier sur les règles d'engagement des troupes en opération. Il n'empêche: *«Etre autour de la table, en amont, est plus efficace et moins humiliant que de devoir discrètement demander un papier qui nous intéresse à tel officier allemand ou belge»*, relève un général français. Ce faisant, la France sera-t-elle en meilleure position pour influencer les opérations de l'Alliance et promouvoir la défense européenne ?

Le tempo diplomatique de M. Sarkozy n'est pas mal choisi: il est plus facile de se rapprocher de l'Amérique de Barack Obama que de celle de George Bush. Mais le chef de l'Etat aurait été mieux inspiré de ne pas lier ce retour dans le giron atlantique à d'illusoires progrès de la défense européenne.

Par un glissement sémantique, la conditionnalité entre ces deux mouvements a disparu. Seuls les «missionnaires» de l'Elysée peuvent prétendre que l'Europe de la défense a engrangé les avancées promises en début de présidence française de l'Union européenne. Faute d'obtenir des progrès sur les projets structurants que seraient un quartier général et une Agence de défense européens dotés d'une réelle autorité, on a expliqué qu'au lieu de «*brasser de grandes idées*», mieux valait multiplier les petits projets.

Les Européens représentent 21 des 26 membres de l'OTAN. Si cette force de manœuvre ne leur a pas permis de faire avancer d'un iota la constitution d'un «*caucus*» ou d'un «*pilier*» européen au sein de l'Alliance, c'est que les Américains s'y sont toujours refusés, et qu'il n'y a pas d'ambition européenne pour y parvenir.

La preuve se lit dans les dépenses militaires: la Grande-Bretagne est le seul pays à consacrer à son budget de la défense 2 % de son PIB alors que la moyenne européenne est de 1,31 %. La crise économique incitera-t-elle à inverser cette tendance, et en choisissant le ralliement atlantiste, la France ne signale-t-elle pas qu'elle renonce, elle aussi, à son ambition européenne ? Peut-elle espérer plus d'influence ? Les Britanniques, premier élève de la classe Atlantique, jouissent-ils de celle que devrait leur conférer leur «*relation spéciale*» avec Washington ? La réponse est non.

Reste la question de l'«alignement» sur les Etats-Unis. Certes, l'Allemagne et la Turquie n'ont pas hésité à s'opposer à Washington lors de la guerre en Irak. Mais les grandes décisions stratégiques sont rares. Si tous les ambassadeurs ont une voix égale au Conseil de l'Atlantique Nord, force est de constater que celle du représentant des Etats-Unis est prépondérante, et qu'il existe face à Washington une forme d'autocensure.

A Munich, lors de la récente conférence sur la sécurité, M. Sarkozy a placé la France dans la «*famille occidentale*». Espérons que son image dans le monde arabo-musulman ne pâtit pas de cet amalgame et du rapprochement décisif avec Washington voulu par M. Sarkozy. Mais il est trop tard pour y songer: le débat sur le retour complet de la France dans l'OTAN a suscité une telle attente parmi les alliés, qu'un statu quo serait interprété comme un geste de défiance envers l'Alliance atlantique. La messe atlantiste est dite.

Laurent Zecchini

Le Monde | 10.03.09 | 13h08 • Mis à jour le 10.03.09 | 13h08